

Bureau de la sécurité des transports  
du Canada



Transportation Safety Board  
of Canada



## PLAN STRATÉGIQUE 2011-2012 à 2015-2016

Canada



## INTRODUCTION

Depuis sa création en 1990, le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) a répondu aux attentes des Canadiens et des Canadiennes en étudiant des milliers d'événements liés aux transports dans le seul but d'améliorer la sécurité des transports. Pour atteindre ce but, le BST tire des leçons sur la sécurité et les communique au grand public comme à ceux qui peuvent apporter les changements qui s'imposent.

Alors que nous entamons notre troisième décennie, nous faisons le bilan des succès de ces 20 dernières années. Nous sommes parvenus à faire changer les pratiques d'exploitation, le matériel employé et la réglementation dans le milieu des transports, au pays comme ailleurs. Nous pouvons désormais continuer à construire un avenir encore meilleur sur ces bases solides.

Nous tournant désormais vers l'avenir et en prenant un certain recul, nous avons constaté trois grands enjeux organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité à remplir notre mandat. D'abord, comme nous fonctionnons dans un environnement toujours changeant, nous aurons fort à faire pour gérer et protéger efficacement l'information. Ensuite, nous devons relever de sérieux défis pour préserver la capacité d'intervention de l'organisation, compte tenu du nombre important de départs à la retraite prévus au cours des prochaines années et de la nécessité de rester à l'affût des changements dans l'industrie. Enfin, il faudra assurer des services malgré des ressources limitées et gérer efficacement les exigences de travail et les pressions externes. Le profil de risque du BST offre plus de renseignements sur ces grands défis organisationnels.

Le Plan stratégique du BST de 2011-2012 à 2015-2016 précise la voie que nous avons tracée pour obtenir les résultats escomptés. Il nous permettra de consacrer notre attention à un même objectif en établissant les priorités qui seront au cœur de notre travail. Ce plan souligne aussi les valeurs qui guideront nos efforts et la gestion de l'organisation, en plus de présenter les paramètres à partir desquels nous évaluerons l'atteinte des objectifs. Le plan stratégique s'avère enfin un précieux outil de communication pour dire à la population canadienne quel but nous poursuivons et comment nous comptons y parvenir.



## NOTRE MANDAT

Le BST joue un rôle crucial au sein du réseau des transports canadien. Notre mandat assure aux Canadiens et aux Canadiennes qu'une organisation se charge de promouvoir la sécurité des transports :

- en procédant à des enquêtes indépendantes, y compris des enquêtes publiques au besoin, sur des événements de transport choisis, afin d'en dégager les causes et les facteurs contributifs;
- en constatant les lacunes sur le plan de la sécurité, mises en évidence par de tels événements;
- en faisant des recommandations sur les moyens d'éliminer ou de réduire ces lacunes;
- en publiant des rapports rendant compte de nos enquêtes et présentant les conclusions que l'on en tire.



## NOTRE MISSION

Notre mission affirme officiellement la raison d'être du BST. Cette mission permet ainsi à notre organisation de se démarquer de toutes les autres.

**Nous menons des enquêtes indépendantes sur la sécurité et rendons compte des risques liés au réseau des transports.**

## NOTRE VISION

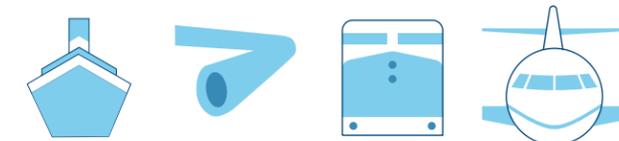
Notre vision énonce ce que nous aspirons à devenir. Elle précise un idéal que nous croyons pouvoir atteindre au cours des cinq prochaines années.

**Être un chef de file mondial pour la promotion d'améliorations à la sécurité des transports.**

## NOTRE RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Notre résultat stratégique visé correspond aux avantages à long terme et durables que tireront les Canadiens et Canadiennes de notre mandat et de notre vision. Ce résultat stratégique représente les changements que nous entendons engendrer dans notre sphère d'influence pour le bien de la population canadienne.

**Les risques associés à la sécurité du réseau des transports sont réduits.**





## NOS VALEURS

En tant que fonctionnaires fédéraux, nous sommes guidés par les valeurs durables de la fonction publique, notamment le respect de la démocratie, le respect envers les personnes, l'intégrité, l'intendance des ressources et l'excellence. De plus, en tant qu'employés du BST, nous accordons une attention particulière à nos propres valeurs fondamentales, essentielles dans l'accomplissement de notre mandat.

### **Excellence**

Nous maintenons une équipe professionnelle compétente et hautement spécialisée, grâce au leadership, à l'innovation et à notre engagement d'améliorer continuellement la qualité de nos produits et services.

### **Ouverture**

Nous encourageons activement l'échange de renseignements pour améliorer la sécurité des transports.

### **Intégrité**

Nos actions et nos décisions sont guidées par des principes d'honnêteté, d'impartialité, de justesse et de responsabilité.

### **Respect**

Nous veillons à traiter avec égard, courtoisie, discrétion et équité toutes les personnes et organisations.

### **Sécurité**

Nous maintenons une culture de la sécurité positive et proactive et nous en faisons la promotion.



## NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Au cours des cinq prochaines années, nous voulons devenir un chef de file mondial pour la promotion d'améliorations à la sécurité des transports. Nous accomplirons cet énoncé de vision en axant nos efforts sur quatre objectifs stratégiques : répondre, gérer, communiquer, promouvoir. Cette démarche en quatre volets offre un cadre précis pour guider nos investissements et nos activités au cours des cinq prochaines années.

### **1 - RÉPONDRE**

Nous **renforcerons l'état de préparation organisationnelle** en axant nos efforts sur l'embauche du bon personnel au bon moment, sur le transfert efficace des connaissances, sur des mesures pour motiver et récompenser les employés ainsi que sur l'amélioration de la capacité d'intervention opérationnelle lors d'accidents importants de transports, y compris les événements qui se produisent dans l'Arctique.

Pour ce faire, nous mettrons en œuvre les trois stratégies suivantes :

#### **A - Gérer les ressources humaines de manière stratégique**

Nous renforcerons nos plans des ressources humaines et en assurerons le suivi continu. Nous poursuivrons l'élaboration et la mise en œuvre d'outils et de stratégies proactives pour recruter et maintenir en poste un effectif compétent, averti, diversifié et représentatif. Nous ferons la promotion de postes essentiels auprès de groupes de travailleurs visés. Nous amènerons les gestionnaires et les employés à participer à des dialogues proactifs sur le rendement, l'apprentissage et la planification de la relève. Finalement, nous renforcerons nos mécanismes de prix et de reconnaissance du mérite.

#### **B - Investir dans le perfectionnement de nos employés**

Nous veillerons à ce que tous les employés disposent d'un plan d'apprentissage personnalisé. Nous consacrerons du temps et des ressources aux activités d'apprentissage. Nous tenterons d'offrir aux employés des occasions de perfectionnement.

#### **C - Renforcer notre capacité d'intervention opérationnelle**

Nous mettrons à jour nos plans d'intervention en cas d'événements majeurs et testerons notre capacité de déploiement dans l'Arctique. Nous mettrons également à jour nos outils de travail et les ententes que nous avons avec des tiers pour appuyer nos enquêtes. Nous veillerons à ce que nos politiques et nos procédures engendrent un rendement opérationnel optimal.



## 2 - GÉRER

Nous **améliorerons la gestion de l'information et des données** pour que les utilisateurs puissent y accéder plus facilement et nous veillerons à ce que l'information soit plus complète et fiable, tout en sauvegardant les documents protégés, classifiés et de nature délicate.

Pour ce faire, nous emploierons les trois stratégies suivantes :

### **A - Définir une vision pour la gestion de l'information du BST**

Nous préciserons une vision pour la gestion de l'information et des données du BST fondée sur les besoins de l'organisation et de ses intervenants. Nous élaborerons et améliorerons nos stratégies et nos processus de gestion de l'information pour les harmoniser à la nouvelle vision. Nous veillerons à la mise en œuvre des exigences de sécurité et de protection des renseignements personnels.

### **B - Fournir des outils efficaces et de la formation**

Nous moderniserons nos bases de données modales et continuerons d'investir dans l'amélioration des outils d'enquête et dans l'intranet. Nous mettrons en place un système de gestion des dossiers électroniques. Nous évaluerons la possibilité d'adopter de nouveaux outils pour faciliter l'échange d'information. Nous veillerons à ce que le personnel reçoive la formation dont il a besoin pour utiliser ces nouveaux outils améliorés.

### **C - Établir clairement l'appartenance et les responsabilités**

Nous adopterons une méthode de gestion de l'information fondée sur le cycle de vie. Nous établirons un cadre de gouvernance pour toutes les banques de données et les renseignements détenus. Nous définirons clairement les rôles et les responsabilités en matière de gestion de l'information. Nous examinerons et mettrons à jour les politiques et les procédures et veillerons à ce que celles-ci soient conformes aux exigences gouvernementales.



## 3 - COMMUNIQUER

Nous **travaillerons à mieux faire connaître** la raison d'être, les responsabilités, les processus et les produits du BST, afin que nos intervenants et la population canadienne comprennent bien ce que nous apportons à la sécurité des transports et ce que nous visons comme résultats.

Pour ce faire, nous adopterons les deux stratégies suivantes :

### **A - Améliorer l'accès à nos produits et services**

Nous améliorerons la fonction de recherche sur notre site Web. Nous publierons dans notre site Web davantage de renseignements sur la sécurité et qui seront plus actuels. Nous étudierons la possibilité d'utiliser divers médias pour communiquer à nos publics cibles les messages clés sur la sécurité.

### **B - Élargir la portée des activités de communication pour joindre un plus vaste auditoire**

Nous communiquerons avec un plus vaste auditoire en ayant recours à la technologie et en augmentant nos activités de diffusion. Nous développerons des outils et renforcerons la formation pour aider le personnel dans ses activités de communication.



#### 4 - *PROMOUVOIR*

Pour **augmenter l'efficacité de nos produits et services** et, par le fait même, améliorer la valeur offerte aux Canadiens et aux Canadiennes, nous nous assurerons de la qualité et de l'actualité de nos communications sur la sécurité, et nous interviendrons pour que nos recommandations soient mieux mises en application.

Pour ce faire, les deux stratégies suivantes seront mises en œuvre :

##### **A - Assurer l'actualité et la qualité des communications sur la sécurité**

Nous simplifierons nos processus de communication et veillerons à la qualité de toute communication sur la sécurité. Nous ferons de plus nombreuses mises à jour des faits en cours d'enquête. Nous accélérerons la publication de nos rapports d'enquête ainsi que leur affichage sur notre site Web.

##### **B - Augmenter la mise en application des recommandations et d'autres communications sur la sécurité**

Nous discuterons de façon proactive avec les agents de changement au sujet de nos recommandations et des enjeux clés de sécurité. Nous ferons des présentations à l'intention des intervenants et des groupes de l'industrie pour que ceux-ci comprennent mieux les questions de sécurité. Nous élargirons également notre programme de sensibilisation afin de nous rapprocher de la population générale. Par la tenue de diverses activités de promotion, nous insisterons davantage pour que des mesures opportunes soient prises en réponse à nos recommandations. Nous établirons des buts précis, assurerons un suivi des réponses données par les agents de changement et ferons état publiquement des mesures qu'ils auront prises.



#### RÉALISATION DU PLAN

Le présent plan stratégique établit les objectifs de 2011 à 2016, et il précise les stratégies globales que nous mettrons en œuvre pour atteindre les objectifs en question. Nous aurons recours à ce plan pour définir annuellement nos priorités et nos plans de travail. La haute direction s'entendra sur certaines activités précises qui seront décrites en détail dans le plan d'affaires annuel. On consacrera également des ressources chaque année à des projets particuliers. La détermination, l'engagement et le travail d'équipe de tous nos employés, nos gestionnaires et des membres du Bureau permettront d'atteindre la vision que nous partageons tous.

#### MESURER NOTRE SUCCÈS

On évaluera le succès du plan stratégique à partir de l'ampleur de la transformation qui aura lieu. Essentiellement, nous devrions être en mesure de constater un changement positif à l'interne et à l'externe. Notre organisation devrait être un milieu de travail vivant, moderne et motivant. Nos produits et services devraient s'avérer des outils efficaces qui incitent les agents de changement à mettre en œuvre rapidement des mesures pour réduire les risques associés à la sécurité du réseau des transports.

Nous définirons chaque année des projets et des activités prioritaires à court terme dans le Rapport sur les plans et les priorités ainsi que dans le Plan d'activités. Nous évaluerons les résultats en fonction des produits livrables et des étapes de projets particuliers. Les résultats seront présentés dans le Rapport annuel au Parlement et dans le Rapport ministériel sur le rendement du BST.

Un cadre de gestion du rendement complet sera mis en œuvre. Ce cadre définira les indicateurs de rendement particuliers qui nous permettront de mesurer le succès de l'organisation à atteindre son résultat stratégique et à réaliser sa vision. Les renseignements sur le rendement seront recueillis auprès de diverses sources internes ainsi que par l'entremise de mécanismes structurés ou non permettant d'obtenir les commentaires d'intervenants externes. Ces renseignements seront d'ordre quantitatif et qualitatif. Les résultats à court et à long terme seront mesurés et l'on en rendra compte annuellement dans le Rapport annuel au Parlement et dans le Rapport ministériel sur le rendement du BST.